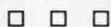




Les applications multiples des Propulseurs à Chenilles

# L'utilisation agricole des autochenilles Citroën-Kégresse



**S**i, jusqu'à présent, l'usage du tracteur mécanique agricole ne s'est pas développé d'une façon aussi intense qu'il était permis de le supposer, cela tient, en grande partie, au fait qu'il est impropre à toute autre utilisation que la traction agricole proprement dite. Son inaptitude à se déplacer à une allure suffisamment rapide oblige son propriétaire à le laisser en plein champ, exposé aux intempéries, car il n'a pas le temps matériel de le faire rentrer à la ferme pour procéder à son entretien journalier. Ce défaut d'entretien entraîne rapidement l'indisponibilité du tracteur.

Le fait qu'il répond à ce double besoin d'utilisation, a procuré au tracteur à chenilles souples une de ses applications les plus importantes.

Par sa facilité et sa vitesse de déplacement sur route, celui-ci peut en effet rentrer tous les soirs dans un endroit abrité où son entretien peut être assuré. Il peut encore, et ce n'est pas là le plus négligeable, permettre le transport des ouvriers agricoles qui, faute de ce moyen, sont obligés de parcourir très souvent de fort longs trajets à pied pour se rendre sur le lieu de leur travail. Ces déplacements, au prix actuel de la main-d'œuvre, sont toujours des plus onéreux.

Nos autochenilles qui, en d'autres domaines, trouvèrent la plus large utilisation de leurs qualités, devaient là encore, leur donner une application immédiate.

La puissance de traction et l'adhérence parfaite de ses propulseurs, font en effet du tracteur Citroën-Kégresse un tracteur agricole de premier ordre. Avantage appréciable, la terre, après son passage n'est nullement tassée, et de ce fait, reste propre

aux travaux de semence. C'est là pourtant un des inconvénients des tracteurs à roues. Tous les travaux courants, labour ou travaux de surface, sont exécutés par le tracteur Citroën-Kégresse rapidement et convenablement. Il peut remorquer une charrue à deux socs labourant à 20 et 25 cm. de profondeur et aussi naturellement tous les instruments classiques employés dans l'agriculture, tels que moissonneuses, faucheuses, déchaumeuses, etc.

A titre d'essais comparatifs, un certain nombre de travaux furent exécutés dans quelques exploitations agricoles par des tracteurs à chenilles Citroën-Kégresse et concurremment par des tracteurs à roues.

Tous se sont terminés à l'avantage du tracteur à chenilles, au point de vue économique principalement. Le même travail, par exemple, était exécuté par la chenille avec une consommation de 4 litres d'essence à l'heure et de 2 litres 5 d'huile par jour alors que le tracteur à roues avait absorbé 6 litres d'essence à l'heure et 5 à 6 litres d'huile dans la journée.

Pour donner aussi quelques exemples de travaux exécutés, citons notamment le labourage d'un champ de 2 hectares effectué avec une charrue Oliver à 3 socs, à 12 cm. de profondeur, en 8 heures. Ce travail, exécuté en troisième vitesse démultipliée, avait demandé une consommation de 16 litres 5 d'essence et de 1 litre 5 d'huile à l'hectare.

Pour un travail de fauchage exécuté sur 60 hectares avec une faucheuse Mac Cormick de 2 m. 10 cm., en première vitesse non démultipliée, les chiffres suivants ont été relevés : 1 hectare en 1 heure 35, 5 litres 600 d'essence, 1 litre 5 d'huile à l'hectare.

Pour effectuer un hersage de 8 hectares avec de



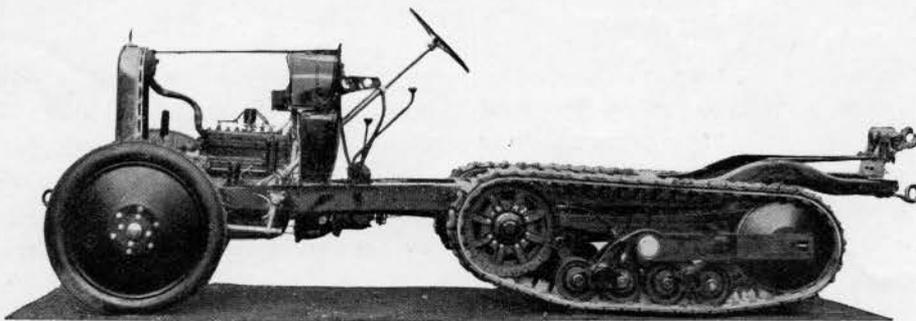
grosses herse auxquelles, on attelait précédemment 4 chevaux, il ne fallut, en troisième démultipliée, que 10 heures de travail, 40 litres d'essence et 3 litres d'huile.

Grâce à la souplesse des chenilles, les travaux ci-dessus ont pu être exécutés dans les terres meubles, même par temps de pluie, là où les tracteurs à roues sont impuissants. N'oublions pas non plus qu'en dehors du transport sur route du per-

Deux longueurs de châssis ont été prévues : l'un à empattement de 2 m. 25, l'autre de 2 m. 50.

Le tracteur court, par son rayon de virage plus réduit, s'adapte plus particulièrement aux travaux des champs, l'autre convenant aux travaux dans lesquels le transport entre pour la plus grande part.

L'un et l'autre peuvent naturellement être munis d'une carrosserie plateau à ridelles amovibles, permettant de transporter les marchandises et les



Le tracteur P-10 1929 à moteur C-4 et propulseurs Kégresse-Hinstin

sonnel et de ses outils, le tracteur peut être utilisé comme camionnette, recevoir sur sa plate-forme des charges de 7 à 800 kilogs et réaliser dans ces conditions, sur bonnes routes, une vitesse de 30 à 35 kilomètres à l'heure. Aucun autre tracteur agricole ne peut, à ce point de vue, lui être comparé.

De plus à la ferme, il peut, par l'adjonction d'une poulie, actionner, comme le ferait un simple moteur, tous les appareils fixes de l'exploitation.

Ainsi grâce à ses multiples applications, à sa grande mobilité et à ses dimensions réduites, le tracteur Citroën-Kégresse peut être considéré comme la « bonne à tout faire » de la ferme et il peut prétendre à se substituer au cheval, ce qu'aucun tracteur à roues ne pouvait faire jusqu'à présent.

\*  
\* \*

Le département Chenilles de nos Usines a naturellement été influencé par le changement de nos modèles et il vient de sortir, après la voiture neige six cylindres dont nous avons déjà parlé, un nouveau tracteur avec moteur C-4 et propulseurs Kégresse-Hinstin à bandages souples métal-caoutchoutés.

denrées les plus diverses sans altérer en rien les conditions de traction.

Il peut recevoir, soit une poulie de commande, soit un treuil; chaque tracteur est muni d'un crochet d'attelage et ceux destinés plus spécialement au labour sont munis d'une barre d'attelage spéciale.

La puissance du moteur C-4 étant notablement supérieure à celles de nos modèles précédents il s'ensuit que le rendement de ce nouveau tracteur est de 30 % supérieur à celui du tracteur avec lequel les travaux dont nous parlons plus haut ont été exécutés.

Pour terminer ce rapide exposé de l'utilisation agricole des autochenilles, rappelons que le tracteur routier Citroën-Kégresse est le seul faisant l'objet d'une prime accordée par le Ministère de la Guerre. C'est ainsi que tout acheteur de ce tracteur, l'utilisant en France, en Algérie, en Tunisie ou au Maroc, reçoit à l'achat une prime de 4.000 fr. et pendant les trois années qui suivent une prime annuelle d'entretien de 1.200 francs. Cette prime globale de 7.600 doit, après le prochain concours militaire qui aura lieu au mois de novembre être portée à 8.100 francs.